L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 JUILLET 1888. 61me Année

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 7 JUILLET 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

2 ans	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé, voir le 10 cts la ligne, voir la 5e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. — Propriétés de ville et à habitations.

PAR HOEY & O'CONNOR — Cottage double, No. 441 rue Barracks, propriété de valeur au coin des rues Laurel et Foucher.

PAR W. I. HODGSON — Magnifique carré de terre Avenue St-Charles en face du Parc Audubon.

PAR LE SHERIF — Propriétés améliorées dans le troisième District.

PAR B. ONORATO — Rue Howard entre deux plaines et Jackson — Un assortiment de meubles et autres effets, aussi un lot de bijouterie, bracelets d'oreilles, bracelets, chaînes en or, montre, bagues, articles de toilette, etc.

La fumure scientifique.

Hier, à propos des améliorations qui se produisent d'ici et partout, de toutes parts, à la Nouvelle-Orléans, comme dans nos paroisses rurales, nous parlions avec éloge des études, si intéressantes, faites par le savant M. Stubbs, à la station d'expérimentation établie à quelques milles d'ici, à Kenner-ville. Nous disions, nous répétons encore, qu'il rend au pays d'immenses services et que l'on a bien fort de ne pas suivre attivement ses expériences, qui donnent presque toujours d'admirables résultats, et de ne pas les appliquer immédiatement à la culture de la terre.

Il y a, en effet, de quoi s'étonner de ce que l'industrie agricole reste, au point de vue scientifique, si en arrière des autres, et en sorte aux procédés routiniers du siècle dernier, tandis que, dans les manufactures, dans les usines, tout, absolument tout est changé. Que dirait-on d'un centre de fabriques qui s'obstinerait, aujourd'hui, à vouloir filer le coton ou la laine avec le rouet de nos arrière-grand-mères? Il en serait bien vite écrasé par la concurrence irrésistible de machines nouvelles dues aux progrès de la science mécanique.

Il en est aussi en fait de guerre. La chimie, la physique, la mécanique ont envahi le monde militaire; elles l'ont transformé, elle l'ont rendu en outre double, triple, décuple, centuple la puissance productive. Une seule branche de l'activité humaine en est encore, en grande partie, aux errements suivis depuis des siècles, d'avant la révélation de la science. Cette branche, c'est l'agriculture, la plus utile de toutes, celle qui est de nourriture à un genre humain.

Pourquoi cela? Pourquoi cette disparate, cette étrange inconséquence? Pourquoi n'emploie-t-on pas, à la fécondation de la terre, les merveilles de la science, tout aussi bien qu'on les applique à la production industrielle?

Les sont bien, les uns et les autres, des Stubbs, à la tête des travaux, des sondages et des dépensions et de bonnes terres pour ne pas se laisser trop hardiment dans la carrière. Il est vrai, il ne serait pas en cela, qu'on abandonnât à moche chemin. Cependant, après de beaux résultats, tout à fait satisfaisants, l'expérience? Avec quelle rapidité, même dans les conditions ou nous nous trouvons, se développerait la production du pays, si on, du gant, montrer les leçons du professeur, suivre ses avis, adopter les procédés qu'il recommande!

Ce n'est pas en, seulement, qu'il existe des stations d'expérimentation; il y en a partout, aux Etats-Unis; il y en a, surtout en Europe, où il faut, bon gré malgré, leur part d'un soi-disant par des avantages d'un travail incessant.

Là, on obtient de merveilleux résultats, en opérer des progrès. Il y a des savants qui passent leur vie à l'application nécessaire des découvertes de la science aux produits agricoles. Quand ils ont trouvé quelque chose de nouveau, quand ils sont arrivés à une amélioration bien nette, bien constatée, bien évidente, ils convoquent les cultivateurs, même les plus routiniers, même les plus ignorants. C'est à ces cultivateurs qu'ils s'attachent, car ce sont les plus difficiles à convaincre. A convertir. Ils leur font des conférences, *gratis pro Deo*, comme dit le peuple; ils opèrent sous leurs yeux; ils mettent de côté les grands arguments de la science; ils vont droit au but, ne tout que de la pratique, ne montrent que ce qu'ils ont produisent devant eux, que des résultats.

Ils prêchent quelque fois dans le désert; peu leur importe; ils reviennent à la charge, trop heureux de faire de temps en temps quelque rare conquête, persuadés qu'un sont que celle-là en amènera dix autres et que la majorité finira, tôt ou tard par adopter les nouvelles méthodes.

Quel agriculteur n'a entendu parler de M. George Ville, le célèbre inventeur des engrais chimiques, — un savant riche, qui ne travaille que pour la gloire, pour l'humanité et consacre ses propriétés, sa fortune à des essais scientifiques, aux progrès de l'agriculture.

M. Geo. Ville en est arrivé à produire avec du guano, sans terre, dans un sable non pas ordinaire, mais calcite, sortant de fours à coke-ainé; par conséquent, complètement épuisé de tout suc nutritif. A cet état, le sable n'est plus qu'un support non la plante; c'est l'engrais qui fait tout. Il est bien entendu que ces essais n'ont d'autre but que de démontrer, d'une façon absolue, la puissance des engrais chimiques, de la fumure scientifique.

Dans la pratique, il en est tout autrement. Il faut rendre à César ce qui est à César, et à la nature ce qui est à la nature. Celle-ci donne à la plante la plus grande partie de ce qui lui est utile, la terre et l'eau. Le reste est l'œuvre de la pondre qui contient tous les ingrédients de l'engrais complet.

Cet engrais se compose de chaux d'abord, puis de phosphate, d'azote, de potasse — trois éléments qui se combinent différemment suivant la nature du végétal que l'on veut cultiver.

Ainsi — pour ne citer que les plantes que l'on exploite en Louisiane — dans les légumineuses, la dominante est la potasse; pour les trèfles, pour la betterave, c'est l'azote; pour la canne à sucre, c'est le phosphate.

Voici des exemples, tout à fait à notre portée, des résultats des expériences de M. Geo. Ville. Il y a, à la Guadeloupe, une usine, dite d'Arbousier. On y travaillait autrefois 10 millions de cannes à sucre avec le fumier naturel; avec la fumure scientifique, employée exclusivement, le rendement est de 100 millions, et voilà plus de vingt ans que l'on emploie le même procédé, lequel donne toujours les mêmes résultats.

La où la betterave donnait de 5 à 9 pour cent de matière saccharine, elle en produit, à présent, de 14 à 17 pour cent, toujours avec la méthode Ville.

Partout, maintenant, en Europe, on adopte les procédés de ce savant philanthrope et l'on n'a qu'à s'en féliciter; les agriculteurs y trouvent la fortune plus encore que les marchands d'engrais.

Eh bien, nous aussi, nous avons notre Geo Ville; il n'est peut-être pas aussi riche que celui de France, et il lui est impossible de faire grand; comme son modèle; mais que de services il rend! Que de préjugés il tue! Que de progrès il assure à notre agriculture! Pourquoi ne suivons-nous pas ses leçons et n'adoptons-nous pas ses procédés? N'y sommes-nous pas cent fois plus intéressés que lui? Il ne fait pas sa fortune, tandis qu'il nous donne les moyens de faire la nôtre.

Comme médecine de famille les Pilules d'Ayer n'ont pas de rivales; elles extirpent la maladie comme par magie.

Nouvelles diverses de France.

Dans un discours qu'il a prononcé à la première séance du Conseil supérieur de l'Assistance publique, M. Monod a fait connaître les résultats curieux d'une expérience récemment faite sur les mendiants de Paris.

Un homme de bien voulut apprendre d'une manière certaine quelle portion de vérité contiennent les plaintes des mendiants valides. Il s'entendit avec quelques braves gens, négociants, commerçants, industriels, lesquels s'engagèrent à donner du travail et à allouer un salaire de 4 francs pendant trois jours à toute personne se présentant munie d'une lettre de lui.

En huit mois, il eut à s'occuper de 727 mendiants valides, qui, naturellement, se plaignaient de n'avoir pas de travail. Aux 727, il dit qu'il avait de la besogne pour eux; chacun fit avisé qu'il pouvait faire retirer à son adresse une lettre qui lui donnerait entrée dans un magasin ou une usine, avec un salaire de 4 francs par jour. C'était le salaire demandé; c'était la vie assurée, avec la dignité. Plus de la moitié (415) ne vinrent même pas prendre la lettre. Parmi les autres, en très grand nombre (138), la prirent, mais ne la présentèrent pas à son destinataire.

D'autres vinrent, travaillèrent une demi-journée, réclamèrent 2 fr., et non les revit pas. D'autres disparurent, la première journée faite. Bref, des 727, dix-huit étaient encore au travail au bout de la troisième journée. Ainsi, sur 727 hommes mendiant à Paris, arrêtant les passants dans la rue, se plaignant de mourir de faim, demandant avec larmes du travail, il y en avait dix-huit qui avaient le désir sincère d'en trouver. C'est un sur quarante.

Cette expérience a porté sur un espace de plusieurs mois et sur plusieurs centaines d'individus. Il est extrêmement probable que Paris n'est point privilégié à cet égard et qu'une proportion analogue se constaterait si des expériences de même genre étaient faites sur la mendicité dans d'autres villes.

M. Dubuns Montaud, ministre des travaux publics, a soumis à la signature du président de la République un projet de loi autorisant l'Etat à accepter une avance de 3,950,000 francs, offerte par la ville de la Rochelle, en vue de l'achèvement des travaux de création d'un établissement maritime dans la rade de la Pallice, près la Rochelle.

Ces travaux, qui pourront être livrés à la grande navigation, en 1879, comprendront un avant-port de douze hectares et un bassin à flot de onze hectares qui seront en état de recevoir à la haute marée des navires calant jusqu'à neuf mètres. Les grands cuirassés français pourraient, au besoin, s'y ravitailler.

Le comité néerlandais a décidé qu'une circulaire serait adressée aux sociétés agricoles pour leur donner un aperçu de ce qui a été fait jusqu'ici dans l'intérêt de la participation de la Hollande à l'exposition de 1889; section de l'agriculture, et pour inviter les membres desdites sociétés à seconder les futurs exposants.

Le comité s'occupe également de constituer un fonds pour aider autant que possible à l'envoi des produits destinés à l'Exposition universelle.

Plusieurs journaux de France ont reproduit une information donnée par une revue périodique d'après laquelle deux wagons de fusils Lebel seraient tombés entre les mains d'une puissance voisine. Cette information est absolument fausse.

On sait, qu'en ce moment, la province de la Cochinchine est ravagée par les sauterelles, et que, malgré les efforts employés, on n'arrive pas à combattre efficacement le terrible fléau.

Or, voici qu'un ingénieur du ministère de Marseille avait de trouver un moyen pour que l'invasion des criquets devienne un produit industriel sur leurs ancêtres. Il en fait du savon! Il pave les criquets grillés ou tout au moins complètement sec, un traite les cent kilogrammes résultés en magasins. C'est fait.

Un sous-officier ancien du 13e régiment, en garnison à Strasbourg, vient d'arriver à Lunéville et a demandé à prendre du service dans la légion étrangère.

Récemment, a eu lieu, au siège de la chambre de commerce italienne de Paris, la distribution aux exposants de Paris des récompenses décernées, par le jury de la première exposition italienne de photographie ouverte à Florence l'année dernière.

En l'absence de M. le général Menabrea, ambassadeur d'Italie, empêché, la présidence d'honneur a été offerte à M. le commandant Negri, consul général d'Italie.

A une vente d'autographes, à la salle Drouot, Paris, on a adjugé 56 francs une lettre de Victor Hugo aux présidents français réfugiés en Belgique et datée de Bruxelles, 31 juillet 1852. Nous en détachons le passage suivant:

"Je vais à Jersey, dans cette Angleterre, qui a cette grandeur du pouvoir donner immédiatement asile à tous les bannis. S'il advenait que M. Bonaparte en eût devoir porter plainte contre moi en Belgique, au sujet du livre que je publie *Napoléon le Petit*, je m'impresserais de revenir, je comparaîtrais avec une confiance profonde devant le loyal jury belge et je remercierais la Providence de me fournir cette nouvelle occasion de plaider contre cet homme, devant la conscience de tous les peuples, la grande cause du droit de la République et de la liberté."

Au dernier Congrès des Sociétés savantes, en France, M. le docteur Florian a étudié les propriétés de l'ortie blanche. L'ortie blanche, recueillie au moment de la floraison, jouit de propriétés hémostatiques remarquables contre les hémorragies de toute nature.

Avec du coton bien imprégné, une simple application sur la plaie détermine une hémostase rapide. L'action physiologique est déterminée par une base organique qui n'a pas pu encore remplir en quantité suffisante pour faire des expériences sur les animaux, mais elle ne peut être attribuée au tannin que la plante renferme en très petite quantité.

Les produits tirés de l'ortie sont appelés à rendre de grands services. Le coton pourrait être employé comme premier pansement en présence d'une hémorragie et particulièrement dans la chirurgie d'armée.

La commission de contrôle et de finances de l'Exposition s'est réunie sous la présidence de M. Pierre Legrand, ministre du commerce.

La commission a examiné de nouveau et approuvé les détails du projet de l'histoire de l'habitation de M. Charles Garnier. On se rappelle que ce projet consiste en diverses reproductions des habitations humaines, depuis la grotte et les constructions les plus primitives jusqu'au douzième siècle, à travers tous les âges et tous les pays.

M. Alphand, directeur général des travaux, a donné quelques détails sur l'état d'avancement général des travaux; toutes les adjudications pourront, bientôt, être terminées et ont été faites dans des conditions très satisfaisantes.

Le prince Victor-Napoléon a, dernièrement, adressé des instructions aux comités napoléoniens démocratiques de Paris et de la France.

Aux termes de ces instructions, le prince veut que ces comités gardent leur autonomie et leur indépendance entière, leur interdit, de la manière la plus formelle, de s'afficher ou de donner aucune adhésion à aucune ligne, quelle que soit sa dénomination ou la politique qu'elle semble vouloir suivre.

Le président du conseil, ministre de l'intérieur, a déposé sur le bureau de la Chambre un projet intéressant sur les syndicats de communes. L'unité administrative en France est la commune, et la commune est la base même de notre organisation nationale. Mais la plupart de ces groupements sont trop faibles pour agir efficacement et prospérer. Sur 36,000 communes, 17,000 comptent moins de 500 âmes, et 4,000 n'ont pas 200 habitants! Ces forces disséminées s'usent sans produire et sont perdues pour le mouvement national.

De nombreuses tentatives ont été faites pour donner aux populations rurales une organisation intermédiaire entre la commune trop petite et le département trop étendu. On a inventé le canton. Mais de même que toutes les créations artificielles, le canton, résultat d'une division arbitraire, n'a pas encore trouvé, après bientôt cent ans d'existence, son assiette définitive.

C'est pour suppléer à l'action presque toujours inefficace, souvent même contraire aux intérêts des communes, du rouage cantonal que le gouvernement a pris l'initiative d'un projet autorisant, sous certaines conditions, les syndicats de communes. Il y a des services publics pour l'organisation desquels le département est incompétent et la commune impuissante, c'est dans ce cas que se formeraient les syndicats.

M. Floquet a dit aux instituteurs lors de sa visite à Marseille:

"Vous êtes ceux qui se fatiguent le plus pour l'enseignement du peuple.

"On reproche à la République d'avoir trop dépensé pour la cause sacrée de l'institution. Nous ne regrettons pas ces dépenses; nous en espérons de grands résultats. Elevons le niveau moral de la nation, faisons régner la juste notion des droits de l'homme et des devoir du citoyen dans une République qui, luttant toujours sans jamais désespérer, doit arriver au développement véritable des institutions sociales.

"Nous savons que vous n'avez pas cherché tout ce que vous pouviez espérer; mais l'avenir est à vous, comptez sur nous comme nous comptons sur vous; le sort de la République est entre vos mains."

Extrait du compte-rendu de la séance du 20 juin, du Conseil général de la Seine:

Par sa délibération en date du 14 décembre dernier, le conseil a accepté la donation de terres en Algérie, faite au profit du département de la Seine par M. Jules Roudil, à condition qu'une colonie agricole y serait constituée et installée le 1er janvier 1889 à peine de nullité.

Pour satisfaire à cette clause, M. Mayer, au nom de la commission spéciale d'Algérie, dépose un projet de délibération approuvant dans la limite d'une dépense de 230,561 fr. 68 c., les plans et devis de construction d'une ferme-école, pour les enfants assistés de la Seine, sur le domaine dont il s'agit.

Après une longue discussion, le conseil, par 60 voix contre 7, émet un vœu invitant le législateur à élaborer une nouvelle loi électorale pour toute la France et à remplacer le scrutin de liste par le scrutin uninominal.

Le conseil adopte ensuite un article additionnel de M. Lyon Alemand demandant "que la représentation soit proportionnelle au nombre des électeurs."

— M. Alexandre Lefèvre dépose un rapport concluant la construction d'un pont sur la Seine au lieu dit Conflans, entre Ivry et Charenton, dans la direction du prolongement de la route départementale No 52.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées. La dépense est évaluée à 5,500,000 francs. Les communes d'Ivry et de Charenton participeront pour 3,500,000 francs dans cette dépense. Un concours public sera ouvert pour la réalisation de ce projet.

Depuis quelque temps, un attelage d'une grande originalité a pris place à côté des éléphants, zèbres, dromadaires, poneys, autruches et chèvres employés à la promenade des visiteurs du Jardin zoologique d'acclimatation, à Paris.

Trois superbes lamas, admirablement dressés et attelés, traînent une élégante petite voiture.

Cet attelage paraît devoir remplacer, dans la faveur des enfants, l'antique voiture aux chèvres. Il est du plus gracieux effet et prouve, une fois de plus que tous les animaux sont susceptibles de dressage.

M. Paul Hallez vient de faire à l'Académie des sciences, de Paris, une communication pleine d'intérêt sur la *Sélénia spiralis*, qui est en train de dévaster les cultures de betteraves dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme. Le insecte est indigène. Il est connu depuis de Chantal et des débuts de la betterave sucrière, mais il ne s'était pas développé d'une façon inquiétante jusqu'à ces dernières années. C'est une question d'actualité, car nous sommes bien en présence d'une épidémie de microbes, parasite à un tel point que tout était vert et il en a profité; il a, lui aussi, réclamé sa place au soleil. Dans l'impossibilité d'empêcher l'invasion, on a essayé de combattre le fléau. M. Hallez a employé à cet effet le sulfure de carbone pur ou mêlé au savon de l'eau à 50, 20, 10 ou 5 0/0. Le sulfure de carbone pur, ou avec 50 et 80 0/0 d'eau, a tué immédiatement la *Sélénia* et la betterave, qui en a été comme grillée et a perdu toute valeur. L'arrosage à 10 et 5 0/0 de sulfure de carbone a, au contraire, très bien réussi. Le *Sélénia* a été détruite et la betterave a demeurée indemne. Il y a encore à constater quel sera l'effet de ce lavement énergique sur la végétométrite de la racine sucrière. M. Hallez croit donc que l'on peut détruire sûrement une grande quantité de larves, car les insectes parfaits sont moins facilement atteints, et les nymphes, ainsi que les œufs, échappent à ce mode de traitement. Il est probable que les ravages causés par cet insecte doivent être attribués à ce qu'il a trouvé un milieu d'évolutions plus favorable chez les betteraves à saccharimétrie riche qui, depuis quelques années, sont recherchées par les fabricants de sucre pour tirer un meilleur parti de l'assiette défectueuse de l'impôt.

La commission sanitaire du conseil municipal et M. Peyron, directeur de l'Assistance publique, se sont mis d'accord pour mener à bonne fin la création d'un institut vaccinal, où serait installé un service municipal et départemental de vaccination.

C'est sur des terrains faisant partie de l'hospice de la Salpêtrière qu'on doit l'élever.

L'Institut aura surtout pour but la production, avec les garanties les plus absolues, d'un vaccin à distribuer gratuitement à tous les médecins du département de la Seine et destiné à être employé par des vaccinateurs spéciaux opérant aux frais de la ville de Paris.

On étudie, au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, un projet tendant à permettre à la Bibliothèque nationale d'être éclairée le soir, afin d'y autoriser l'accès du public dans la soirée, ainsi que cela se pratique à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Des ouvriers sont occupés à creuser le sol dans la belle avenue de platanes du jardin du Luxembourg qui s'étend entre le nouveau musée et l'aile gauche du palais.

La fosse qu'ils font est destinée à recevoir les assises du monument d'Eugène Delacroix, œuvre du sculpteur Dalou.

Le monument sera placé au milieu de la rangée d'arbres qui borde le jardin réservé de la présidence du Sénat, et fera face à l'avenue.

On se rappelle que l'inauguration de la statue de Mirabeau, à Montargis, est fixée au 5 août.

Le président de la République, le président du conseil et les présidents de la Chambre et du Sénat ont promis d'assister à cette fête.

Le 20 juin, a été inauguré, rue Dide, à Levallois-Perret, sous la présidence de M. l'archevêque de Paris, l'hospice Oriza, maison hospitalière de vieillards, fondée par M. Raynaud, maire de Levallois-Perret. Plusieurs artistes des théâtres de Paris prêtaient leur concours à cette cérémonie et ont chanté pendant la bénédiction dite par Mgr Richard.

L'hospice Oriza, créé dans un but philanthropique, ne contient pas moins de 100 lits, dont 50 pour hommes et 50 pour femmes. 10 lits sont réservés aux ouvriers de la parfumerie Oriza. L'aménagement est très confortable. De vastes cuisiniers desservent les dortoirs, parloirs, réfectoires. Des terrasses et des jardins ont été disposés et les hôtes de l'hospice jouiront de la vue des coteaux d'Asnières et de Bois-Colombes.

Un grand nombre de personnes assistaient à l'inauguration, qui a été très brillante.

Nous avons rendu compte du banquet offert, à Paris, au nouveau Président de l'Equateur et que présidait M. Ferdinand de Lesseps.

Voici les paroles qui ont été prononcées à cette occasion par Mgr Rotelli:

Messieurs,

Je porte la santé de M. Antonio Flores, l'éminent diplomate, l'ami sincère et sympathique de la France. Je bois à l'union de toute les races latines, à la réalisation de la paix internationale.

Je bois au grand Français, qui, après avoir uni la mer Méditerranée à la mer Rouge, aura bientôt coupé en deux grande morceaux le nouveau monde de Christophe Colomb pour hâter la réalisation de l'idéal chrétien: "Un seul monde. Une seule famille."

Une longue salve d'applaudissements a salué l'allocution du nonce pontifical.

Les opérations des conseils de revision pour la classe 1887 ont été terminées, le 20 juin, dans toute la France.

Le conseil de revision de la Seine a tenu, tant à Paris que dans la banlieue, quarante-six séances, pendant lesquelles 30,080 jeunes gens ont été examinés.

Ces 30,000 jeunes gens sont ainsi répartis:

Jeunes gens de la classe 1887	18,828
Ajournés de la classe 1886	2,726
Ajournés de la classe 1885	1,353
Omis de la classe 1874	1

Soit un total de 22,907 conscrits, auxquels il convient d'ajouter 7,000 jeunes gens de province ayant obtenu l'autorisation d'être examinés à Paris.

Au sujet des dispenses prévues par la loi, aucune restriction n'a été apportée, cette année, et les conseils de revision s'en sont tenus à la loi sur le recrutement actuellement en vigueur.

On sait, cependant, que le général Ferron, faisant par anticipation application de la loi de trois ans, a incorporé toute la classe de 1886 en supprimant la seconde portion du contingent. Or, les militaires appelés à faire un an de service ne dépensent pas leur frère. Aucune désignation de deuxième partion n'ayant été faite pour la classe de 1886, les conseils de revision ne sont conformés au texte de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872, et ont, en conséquence, accordé la dispense à tous les jeunes gens ayant un frère de la classe 1886 sous les drapeaux, quel que soit, du reste, le numéro obtenu par ce dernier.

Le nombre des dispensés à titre de frères de militaires sous les drapeaux est donc, cette année, plus grand que les années précédentes.

Actes officiels.

Un décret ordonne que la convention conclue, le 23 mars 1885, entre la France et l'Uruguay et relative à l'assistance judiciaire, dont les ratifications ont été échangées à Paris, le 13 juin 1887, recevra sa pleine et entière exécution.

— Par décret du ministre des finances, les bureaux télégraphiques dans les communes de Villeneuve-d'Ain, et de la Ferté-sur-Aube (Haute Marne).

Un de nos confrères dit le *Journal du Havre* annonce qu'un groupe de hatteurs, partant du camp de Châlons, est allé, pour prendre à Bonscourt, puis le lendemain à Saint-Mihiel, etc. Une marche de ce genre serait plus qu'un tour de force. Nous croyons savoir qu'en réalité les trois hatteurs du commandant de camp sont allés du camp à Frauncourt petit village du canton meusien au sud de l'Argonne, puis de Frauncourt à Saint-Mihiel, de Saint Mihiel à Bernécourt et de Bernécourt à Lunéville, où ils sont arrivés, en bon état, le quatrième jour après leur départ du camp. C'est déjà une fort belle marche.

M. Bernier a fait part à l'Académie des sciences de Paris, de curieuses observations sur les différentes topographies de la France, dans l'antiquité. C'est ce qu'il appelle le cadre de l'ancienne Gaule. Nous supposons, du reste, que les textes sur lesquels M. Bernier a fait ses recherches sont connus et que les différentes contrées se trouvent à une ligne appelées avec du cadre qu'il a dessiné par les deux extrémités de la Gaule, la ligne forme avec cet axe le rayon de la Gaule allant au point du jour du solstice d'hiver et angle. Par rapport à cette ligne jamais observé exactement centré; mais le décentrage est habituellement peu sensible. Le plus souvent, par les recherches étant situées à la droite ou à la gauche de la ligne, le centre est placé au dessous de l'axe du solstice. Voilà quelques pour-personnes y voient juste.

La Société de "l'Colombophile de Paris" a organisé deux concours de pigeons voyageurs. Le premier a eu lieu le 10 juin.

Par un temps orageux, avec un vent du sud-ouest, quatre cents pigeons ont été lâchés à partir de Chartres. Le premier pigeon arrivé appartient à M. Huguet, ayant fait le trajet avec une vitesse de 950 mètres environ à la minute. Le deuxième est à M. Dugnol et le troisième à M. Tessier.

La Société de géographie commerciale de Bordeaux a offert un punch au colonel Gallieni et aux officiers qui l'accompagnaient dans sa mission sur le Haut Niger. Le colonel Gallieni a répondu à la bienvenue qui lui était souhaitée, en retraçant en quelques mots les heureux résultats pour l'influence française que la mission avait obtenus.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, du 22 juin:

Entrée de la séance d'aujourd'hui du Conseil municipal se trouve un rapport de M. Sauton sur un projet de tramways urbaines souterrains présenté par M. Berlier, ingénieur civil.

Nous avons déjà dit quelques mots de ce projet au moment où il a été introduit au Conseil municipal. Après un mûr examen, la troisième commission de cette Assemblée se montre favorable, ainsi que les ingénieurs de l'administration, à l'essai de ce nouveau mode de locomotion dans Paris. Elle pense que, loin de faire l'échec au futur Métropolitain, ces tramways faciliteraient l'établissement de rayons de pénétration vers le centre de Paris et serviraient en quelque sorte de rabatteur aux grandes lignes métropolitaines.

C'est pourquoi M. Sauton doit proposer aujourd'hui, au nom de la commission, d'inviter l'administration à dresser à bref délai et à soumettre d'urgence au Conseil municipal un projet du cahier des charges en vue de la concession éventuelle d'une ligne de tramway souterrain à traction électrique, allant du bois de Vincennes au bois de Boulogne, par le cours de Vincennes, le boulevard Diderot, les rues de Lyon, Saint-Antoine et de Rivoli, la place de la Concorde, les avenues des Champs-Elysées, Victor-Hugo et Bugeaud.

Outre les conditions générales de ces sortes de concessions, il serait spécifié dans le cahier des charges que la section de la place de la Concorde au bois de Boulogne devra être livrée à l'exploitation le 1er juillet 1889, si l'autorisation est délivrée avant le mois d'octobre prochain; on pourrait ainsi desservir l'Exposition par un petit embranchement qui irait de la place Victor-Hugo au Trocadéro.

L'exécution de la deuxième section, de la place de la Concorde au bois de Vincennes, serait subordonnée à la réussite de l'exploitation de la première section provisoirement concédée à titre d'essai.

Deux géographes — français connus — MM. François Pilon et Alexandre Cordeau, se proposent de construire, dans le parc de l'Exposition universelle, une gigantesque sphère terrestre mesurant quarante mètres de circonférence, qui présentera une carte très détaillée de la terre, au point de vue physique, commercial, industriel, politique et agricole. Ce tour du monde d'un nouveau genre se fera à l'aide de galeries circulaires.

Les astronomes, de leur côté, ne veulent pas que la terre soit mieux partagée que le ciel, et M. Gill, propose à son tour, d'exécuter une immense carte photographique du ciel, qui ne contiendra pas moins de deux millions d'étoiles. La confection de cette carte coûterait vingt millions de francs et exigerait vingt-cinq années de travail d'un personnel nombreux organisé spécialement à cet effet. Le calcul relatif à chaque étoile reviendra à 10 fr. On assure que l'amiral Mouchez est très partisan de cette colossale entreprise.

On écrit, d'Epinal, 20 juin, au *Temps* de 22:

L'auteur de la tentative de soustraction d'un fusil Lebel, que vous avez racontée, a été reconnu pour n'être pas Alsacien, comme il le prétendait tout d'abord. Des témoignages recueillis auprès des Mulhousiens qui habitent en grand nombre Epinal il résulte qu'il n'a jamais travaillé à Mulhouse. Il a dissimulé également son état civil, et le nom de Jobin qu'il s'était donné est un nom d'emprunt. D'où la conclusion naturelle qu'il est de nationalité allemande. Cet individu passera vendredi en police correctionnelle pour répondre de sa tentative criminelle.

Un député de l'Aveyron — M. Cibiel — a fait don à la ville de Villefranche-de-Rouergue (dont il a été longtemps maire), de l'usine à gaz qu'il y a installée autrefois.

En outre, M. Cibiel a déclaré qu'il mettrait 25,000 fr. à la disposition de la municipalité de Villefranche, afin de créer des chemins de communication entre cette commune et les villages voisins qui en dépendent.

La commission extra-parlementaire des alcools a eu réunie, le 21 juin, sous la présidence de M. Léon Say. Elle a entendu la seconde partie du rapport général, consacrée à l'étude des questions d'hygiène.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes:

La cause de l'alcoolisme réside tout aussi bien dans la quantité de l'alcool consommé que dans la qualité. Pour arriver à restreindre la consommation, on peut agir par la diminution du nombre des débits et l'augmentation du taxe de l'impôt. Mais on ne saurait majorer ce taxe sans prendre en même temps des mesures énergiques, en vue de la répression de la fraude.

En ce qui concerne la qualité des alcools, il convient de distinguer les alcools d'industrie et les eaux-de-vie. Un maximum d'impureté serait toléré dans les alcools industriels; les produits de tête et de queue seraient exclus de la consommation, c'est-à-dire repassés ou dénaturés en présence des agents de l'administration.

Quant aux eaux-de-vie et autres produits qui passeront dans la consommation sans être rectifiés, ils seraient soumis à un contrôle à la vente, par application des lois de 1851 et 1855 sur la falsification. Les drams et tafias provenant des colonies françaises ne devront produire des certificats spéciaux.

Ces conclusions ont été adoptées à l'unanimité.

M. Viette, ministre de l'agriculture, a institué une commission d'agriculture pastorale et de laiterie dans les domaines de l'Abantus, à Portighaud (Puy-de-Dôme). Cette école est destinée à donner et à répandre l'instruction professionnelle et agricole appropriée à la région montagneuse du plateau central.

La Salsepareille d'Ayer agissant par le sang guérit radicalement toute infection toute souillure scrofuleuse.

DUTUH — Décédée vendredi soir à 8 heures 20 minutes MARIE DUTUH, veuve de feu Jean Baptiste, âgée de 14 ans 6 mois, née de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Bansset Florent et Rousselot sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu cette jour, à 8 heures précises de sa dernière résidence No 240 rue Tonti entre Tonti et Hercklaire. Le départ du convoi funèbre aura lieu à 9 heures.

PARIBOGET — Décédé hier vendredi 6 juillet 1888 à 5 heures à M. CHARLES PARIBOGET, natif d'Italie à l'âge de 30 ans. Les amis et connaissances de la famille Hebert, Fabre et Lionel sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi, de sa dernière résidence No 240 rue Tonti entre Tonti et Hercklaire. Le départ du convoi funèbre aura lieu à 5 heures. Les amis de la famille sont priés de considérer ce avis comme tenant lieu de lettre de faire part.

Mesdames Veuve Pierre et Mlle Fabre.
De l'Aquitaine de la famille.

Avis funèbre.

Lundi 11 JUIN 1888 No 174

Frères G. A. D. Michaud, Lamma del mondo Francesco Paolo Bongione nella 48 di 50 sono pregati assistere i funerali della Sig. Luigia anni 8 moglie del fratello G. Bossi, assistito dalla Santissima Madonna del Pompei alla sua residenza del 11 G. B. Rossi, Via Carondelet.

7juil — 1 — E. TROIS, Segretario.

ERNEST C. VILLERE,
83 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins Eau Comestibles de fantaisie Vins rouges et blancs d'Espagne et en Afrique Cognacs Sherries Vins de Porto Rhône Eaux Vins de table Alsace, Cordiaux, etc. Champagne de Schloeck & Cie. Whisky exclusive de Cable Meir & Cie. 10 juin — 1an

Avis.

JOS. CORNIBE,
IMPORTATEUR DE
Vins, brandies et genièvres,
Whiskies Gin, Spécialité.
35 RUE DECATUR.

J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que j'ai repris le tour de mon tour rue des M. Joseph Cornibe.

Je continuerai comme par le passé à agréer des Whiskies A. & H. Myers de Philadelphie.

Vous remerciant de votre bienveillant patronage et espérant que vous continuerez de m'honorer de votre confiance, je demeure votre ton obligé.

7 juil — 1f — E. VERGNES.

F. KROLL. — F. G. BRAQUET.

KROLL & BRAQUET
Successeurs de Pierre Dufort.
Entrepreneurs de Pompes funèbres
249 ..... Rue Royale 249
Téléphone 710. — 4mai — 1an

Bureau de la Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle Orléans, No 58 rue du Camp — Nlle Orléans, 3 juillet 1888 — A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende (intérêt semi annuel, de QUATRE (4) POUR CENT a été déclaré, payable aux actionnaires SUR DEMANDE.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
4juil — 7f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, coin White et Lamarque — Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1888 — Une réunion spéciale du Conseil de Direction de cette compagnie, tenue ce jour, M. HENRY MAPÉRO a été élu président, M. EMILE H. BRONSON vice-président, et M. JNO G. BURD secrétaire et trésorier.

JOHN G. BURD, Secrétaire et trésorier.
3 juil — 3 5 7

Banque Nationale Germania. — Nouvelle-Orléans, 29 juin 1888. — A une réunion de la Direction qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende semi annuel de CINQ POUR CENT, payable aux actionnaires sur demande.

J. L. BERGIER, Caissier.
3 juil — 7f

State National Bank of New Orleans. — 30 juin 1888. — Le Conseil de direction a déclaré ce jour un dividende semestriel de TROIS POUR CENT payable à partir du 2 juillet 1888.

T. R. BOACH, Caissier.
1er juil — 7f

Mme Z. FORTIER,
163 ..... Rue Bienville 163
Vend en bouteilles médicamentée qui guérissent presque toutes les maladies des yeux, expliquée la manière de les préparer et de s'en servir. En vente chez P. L. Cuzacha, pharmacien, rue du Canal, coin Bienville ou à sa résidence, 163 rue Roman, près Dumaine. 14 juin — 1m 8 fpe

BEQUILLES,
BASE ELASTIQUE.
Sonlions abdominaux/Bandages herniaires. Suspensoires, appuis pour les épaules, etc. dans tous les genres et dans tous les prix.
A. McDERMOTT,
200 Rue Charles, entre Julie et St Joseph,
3 juil — 1 an

Bureau de la Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle Orléans, No 58 rue du Camp — Nlle Orléans, 3 juillet 1888 —